

Image not found or type unknown



usage de documents obsolète en cours d appel

Par **faivre48**, le **22/10/2012 à 10:14**

Bonjour, mon ex femme a utilisé en cour d'appel un documents de prêt immobilier qui a été remboursé au moment du divorce et a omis de dire que notre fille de 18 ans touche un salaire de 780€ depuis peu. je n avais pas pris d'avocat faute de moyen financier et j ai perdu. cet appel venait d un jugement du tribunal des affaires familiales pour une demande d'augmentation de pension alimentaire dont elle avait fait la demande et quelle avait perdu. Que dois je faire?

Merci beaucoup.